

Conseil Municipal du 14 décembre 2021

Extrait du Registre des Délibérations

D – 4-5/2021

L'An Deux Mille Vingt et Un, le quatorze décembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de SAINT ANDRE LEZ LILLE s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Elisabeth MASSE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 08 décembre, soit cinq jours auparavant, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Etaient Présents :

Elisabeth MASSE, Maire ; Jean Pierre EURIN, Pascale LAHOUSTE, Joséphine FARINEAUX, Claude WASILKOWSKI, Danielle SENECHAL, Michel HUYLEBROECK, Laurent GOVAERT, Adjoint ; Louis-Marie HARDY, Martine DURIEUX, Régis LOGIER, Didier PARSY, Delphine MIZSTAL à partir de la question 1/2, Serge GOSTIJANOVIC, Céline SEGUIN, Cédric ANDRE, Marie MARCHAND, Sébastien LEBLANC, Esteban GARCIA, Isabelle COLNENNE, Guillaume MONCEAUX, Cyprien RICHER, Charlotte BERTHELOT à partir de la question 0/2, Patricia DUVAUX, Hervé LESIEUX, Sandrina RONCHIADIN, Conseillers Municipaux ;

Ont donné procuration :

Nicolas LE NEINDRE	à	Claude WASILKOWSKI
Pascal THIBAUT	à	Céline SEGUIN
Lydie YAP	à	Joséphine FARINEAUX
Delphine MIZSTAL	à	Jean Pierre EURIN jusqu'à la question 1/1
Julie HENNEBELLE	à	Michel HUYLEBROECK
Carmen GONZALEZ RUIZ	à	Elisabeth MASSE
Louis CRUCHET	à	Danielle SENECHAL
Déborah ANDRE	à	Cyprien RICHER

Secrétaire de Séance : Sébastien LEBLANC

Rapport de Madame le Maire :

Chaque année, avant le vote du Budget Primitif, des avances sur subventions et sur contributions sont versées aux principaux partenaires de la ville (associations, centre communal d'action sociale, établissements scolaires maternels et élémentaires privés sous contrat d'association...) afin de leur assurer un niveau de trésorerie suffisant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Autorise, avant le vote du Budget Primitif 2022, la commune à verser des avances sur les subventions 2022 pour certaines associations qui le justifient :

LOISIRS / ANIMATION / MONDE ECONOMIQUE	
Cultures Nouvelles pour le Festival Seven Nights to Blues 2022	4 000,00 €

CULTURE	
Les Voyageurs - 1er trimestre 2022	53 300,00 €
Théâtre Pinocchio - 1er trimestre 2022	3 000,00 €
Bibliothèque - 1er semestre 2022	36 000,00 €

Budget 2022
-
Avances sur
subventions 2022

SOCIAL / SANTE / SOLIDARITE / LOGEMENT

Comité des Œuvres sociales du personnel communal - 1er trimestre 2022	30 000,00 €
Centre Communal d'Action Sociale - 1er trimestre 2022	27 594,00 €

CONTRIBUTIONS AUX ECOLES PRIVEES

Ecole et famille de l'école de la Cessoie - 1er trimestre 2022	43 000,00 €
OGEC Saint Joseph – 1 ^{er} trimestre 2022	28 000,00 €

TOTAL GENERAL	224 894,00 €
----------------------	---------------------

Les Membres du Conseil Municipal faisant partie d'une association subventionnée ne participent pas au vote de la subvention pour cette association : Cédric ANDRE et Michel HUYLEBROECK pour les Voyageurs – Michel HUYLEBROECK pour la Bidothèque

ADOPTEE A L'UNANIMITE



Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Elisabeth MASSE